

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **S.I. Les Colombaires S.A., Bex**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 21.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **01.09.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jean-Piere Défago, liquidateur, cabinet fiscal Jean-Pierre Défago S.A., avenue Général Guisan 111, 1009 Pully
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745, al. 3 CO.

Etude des notaires Favre
1867 Ollon

(01102806)